

# Les femmes moins dangereuses que les hommes au volant

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4026 - Lundi 21 novembre 2016 - Prix : 10 DA

Accord à signer le 6 décembre

## Les salaires des footballeurs plafonnés à 270 000 DA

Page 24

Kaddour Bentahar à propos de modernisation

## «Un nouveau système d'information» pour améliorer le contrôle douanier

Page 4

### Deux batailles simultanées mais dissemblables

Par Mohamed Habili

**D**ésormais, la guerre contre Daech tire à sa fin en Irak, car elle ne durera pas plus longtemps que la bataille de Mossoul, qui clôture son premier mois, il est vrai sans que les forces irakiennes soient parvenues au cœur de la ville. Non d'ailleurs du fait de la résistance rencontrée, mais en raison du souci de l'armée irakienne d'épargner les populations civiles dont les combattants de Daech se servent comme de boucliers humains. Entre elles et l'ennemi, la partie serait vite terminée s'il n'y avait pas des vies humaines à épargner. Depuis le commencement des opérations, les chefs militaires irakiens n'ont cessé de le dire : il s'agit pour eux de libérer moins un territoire que des compatriotes se trouvant sous le joug de Daech. Le genre de guerre à mener s'en trouve du même coup défini. Dès lors qu'on ne veut pas massacrer sa population, une ville ne peut être reprise que quartier par quartier, rue par rue, maison par maison. Cela suppose un nombre d'attaquants sans commune mesure avec celui des forces attaquées. Bien plus de pertes aussi dans les rangs des premiers par rapport à celles des seconds. La stratégie adoptée par l'armée irakienne en vue de reprendre Mossoul est commandée par un objectif politique consistant à ne pas s'aliéner la population, à se la concilier au contraire. C'est pour cela que l'aviation irakienne et celle de la coalition menée par les Etats-Unis ne forcent pas le passage devant les soldats irakiens en bombardant à tout-va tous les obstacles qui se dressent devant eux.

Suite en page 3

## Tayeb Louh se veut rassurant avec la communauté établie à l'étranger

# Les députés veulent élargir la liste des postes interdits aux binationaux



Le projet de loi définissant les hautes fonctions inaccessibles aux détenteurs de la double nationalité a été présenté hier à l'APN par Tayeb Louh, ministre de la Justice. La majorité des parlementaires ont exigé l'élargissement de la liste des postes interdits aux binationaux. Page 3

Il a atteint 15,8 milliards de dollars sur les 10 premiers mois

## Le déficit commercial de l'Algérie se creuse

Page 5

Constantine

## Dimajazz s'ouvre sur des airs celtiques

Page 13

## Sécurité routière

# Les femmes moins dangereuses que les hommes au volant

■ Lorsqu'elles sont au volant, les conductrices se méfient plus des risques majeurs liés à la vitesse ou la fatigue, sur lesquels elles sont beaucoup plus attentives. Elles respectent davantage le code de la route dans ces domaines.

Ph/DR



Par Meriem Benchaouia

L'adage «Femme au volant, mort au tournant» ne pourrait pas être plus éloigné de la réalité. Souvent accusées d'être de mauvaises conductrices, les femmes seraient en fait beaucoup moins dangereuses que les hommes au volant. D'après les chiffres sur les accidents de la route, les hommes dominent de très loin les statistiques. Une réalité confirmée par Rachid Ghezli, commissaire principal et sous-directeur de la prévention routière à la Direction de la sûreté publique. On y apprend que les femmes sont moins impliquées par rapport aux hommes, rappelant que 177 jeunes ont trouvé la mort au cours de la même période de 2016, tandis que le nombre de décès parmi les femmes est estimé à 3 cas en raison de leur conduite prudente. En effet, plus que les hommes, les femmes sont très concernées par les dangers liés à la route. Lorsqu'elles sont au volant les conductrices se méfient plus des risques majeurs liés à la vitesse ou la

fatigue, sur lesquels elles sont beaucoup plus attentives. Elles respectent davantage le code de la route dans ces domaines. En général on constate aussi que le nombre d'accidents et de décès est en baisse. Le nombre d'accidents de la route a enregistré une baisse de 03,69% au niveau des zones urbaines au cours des 10 derniers mois de 2016, par rapport à la même période de l'année 2015, a indiqué à Alger Rachid Ghezli. «13 367 accidents de la route ont été enregistrés au cours des 10 derniers mois de 2016, contre 13 879 accidents durant la même période de 2015, soit une baisse de 03,69%», a-t-il précisé. La même période a enregistré une baisse du nombre de décès dus aux accidents de la route, passant à 601 cas en 2016 contre 696 cas durant les 10 premiers mois de 2015, soit une baisse 13,65%. Selon le même responsable, le facteur humain était à l'origine de ces accidents, à raison de 98,45% ainsi que d'autres facteurs liés à l'état des véhicules et à l'environnement. Dans le même contexte, le directeur du Centre national de pré-

vention et de la sécurité routière, Ahmed Nait El Hocine, a indiqué hier à Alger qu'il y avait une «nette» régression des indicateurs de l'insécurité routière en Algérie, durant les neuf derniers mois de 2016. M. Nait El Hocine a soutenu que le recul de ces indicateurs était concomitant avec une «hausse effrénée» du parc automobile, qui dans d'autres pays comparables au nôtre, conduit à «une explosion de sinistralité». «Il faut dire que les chiffres sont, certes, alarmants mais il n'y a pas d'explosion de la sinistralité, le phénomène est relativement maîtrisé et

on doit chercher les mesures pratiques à mettre en œuvre pour un objectif d'excellence», a-t-il souligné. S'agissant de l'aspect organisationnel, M. Nait El Hocine a expliqué qu'il y avait une «révolution» dans l'architecture institutionnelle, avec la création d'un conseil de concertation à un niveau gouvernemental qui se charge des orientations stratégiques du gouvernement dans ce domaine, et la délégation d'un organe opérationnel chargé de la mise en œuvre des décisions ainsi que des organes au niveau des wilayas. Interrogé par ailleurs sur la carte d'immatricu-

lation électronique, il a indiqué qu'il y aura un modificatif par rapport aux indicateurs de wilayas et de l'année, avec une nouvelle codification.

## Le permis à points à partir du premier trimestre 2017

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur Noureddine Bedoui, a annoncé hier que le permis électronique biométrique à points «sera mis en service durant le premier trimestre 2017». «Avant la fin de l'année, le permis électronique biométrique à points sera prêt et mis en service, au cours du premier trimestre 2017», a déclaré M. Bedoui en marge d'un séminaire sur «les technologies de l'information et de la communication au service de la sécurité routière». Il a ajouté que la carte d'immatriculation électronique sera également prête avant la fin de l'année et mise en service au courant du premier trimestre 2017. Il a souligné dans ce cadre, la nécessité de l'unification des efforts pour faire face aux accidents de la circulation routière qui «occasionnent des milliers de victimes annuellement». «Nous sommes déterminés à ce que l'année 2017 soit celle de la paix et de la sécurité routières grâce à l'implication et la mobilisation de tous les acteurs, notamment la société civile car c'est une question qui concerne tout le monde», a encore souligné le ministre. **M. B.**

Relizane

## 2 morts et 7 blessés dans deux accidents survenus en 24 heures

DEUX personnes ont été tuées et sept autres blessées dans deux accidents de la circulation survenus ces dernières 24 heures dans la wilaya de Relizane, a-t-on appris dimanche des services de la Protection civile. Le premier accident s'est produit samedi soir sur la RN 90 à proximité du marché hebdomadaire de Sidi Khattab, suite à une collision entre deux véhicules touristiques causée par l'apparition sur la chaussée d'un sanglier. Un enfant de deux ans a été tué et six passagers des deux véhicules ont été blessés. Ces derniers ont été transférés vers l'EHP «Mohamed Boudiaf» de Relizane. Le deuxième accident est survenu, dimanche, sur l'autoroute Est-Ouest, au lieu-dit douar Gouasmiya, sur le territoire de la commune de Yellel. Une collision entre deux véhicules et un camion a fait un mort et un blessé. Des enquêtes ont été ouvertes pour déterminer les causes exactes de ces deux drames de la route, a-t-on ajouté de même source. **R. N.**

## Grâce à la modernisation du matériel et les avancées technologiques

# Les accidents de la circulation réduits de façon substantielle

La modernisation du matériel et les avancées technologiques permettent de réduire de «manière substantielle» les accidents de la circulation routière, ont souligné dimanche à Alger des spécialistes en la matière.

A ce titre, le sous-directeur de la prévention et de la sécurité routière à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le commissaire principal, Rachid Ghezli, a indiqué que la DGSN avait déjà procédé à la modernisation de ses services, avec l'acquisition d'équipements modernes pour lutter contre les accidents de la circulation routière.

M. Ghezli qui intervenait en marge de la tenue d'un séminaire sur «les technologies de l'information et de la communication au service de la sécurité routière», a indiqué que la DGSN disposait d'une base de données «très avancées» en matière de lutte contre les accidents de la circulation routière, raison pour laquelle «nous avons pu faire baisser les accidents», a-t-il assuré.

«Nous avons fait des études et des analyses dans ce sens et c'est grâce à ces bases de données que nous avons pu réaliser des résultats probants sur le terrain», a-t-il dit.

Pour sa part, le commandant Chaouki Ouakhzani de la Gendarmerie nationale a évoqué l'efficacité de l'application de l'information routière «Tariki», lancée en juillet 2016, qui permet de sensibiliser un grand nombre de citoyens et d'automobilistes sur les accidents de la circulation routière. Pour lui, les dernières statistiques faisaient ressortir une baisse de 30% des accidents de la circulation routière, résultat de l'ensemble des efforts fournis notamment par les différents corps de sécurité, des citoyens et des différentes institutions.

«Il est possible de consulter le site

«Tariki» pour éviter les bouchons et les embouteillages», a-t-il relevé.

Par ailleurs, le sous-directeur des affaires juridiques à la direction générale espagnole du trafic, Javier Villalba, qui faisait une présentation du «permis de conduire à points et du système de sanctions automatisé» de son pays, a indiqué que ce système avait permis de réduire, durant les trois dernières années, de 15 à 20% les accidents de la circulation routière.

L. M.

—Tayeb Louh se veut rassurant avec la communauté établie à l'étranger—

# Les députés veulent élargir la liste des postes interdits aux binationaux

■ Le projet de loi définissant les hautes fonctions inaccessibles aux détenteurs de la double nationalité a été présenté hier à l'APN par Tayeb Louh, ministre de la Justice. La majorité des parlementaires ont exigé l'élargissement de la liste des postes interdits aux binationaux.

Par Louiza Ait Ramdane

Dans les débats, les députés du RND ont exigé l'élargissement de la liste des postes interdits aux binationaux. Les parlementaires de ce parti se sont interrogés pourquoi d'autres postes souverains, comme le P-DG de Sonatrach, les walis, les consuls, les ambassadeurs, ne figurent pas dans ce projet.

Même son de cloche chez le Parti des travailleurs qui appelle le ministre de la Justice à intégrer le poste souverain d'ambassadeur sur la liste des fonctions interdites aux binationaux. «L'exclusion de ce poste risque de poser un problème», dira le député de PT. «Le projet est ordinaire. Il ne marginalise pas la communauté algérienne établie à l'étranger, par contre, il protège le pays et son unité», ajoute-t-il.

Le FLN quant à lui, a applaudi le projet et n'a apporté aucun amendement au texte présenté par le gouvernement.

Pour le parti islamiste El Adala, les hautes fonctions devront être interdites aux responsables qui adoptent une double idéologie, en citant la ministre de l'Éducation, Nouria Benghebrat.

Pour un député de l'alliance de l'Algérie verte, la nationalité algérienne pour avoir accès aux hautes responsabilités de l'Etat et des fonctions politiques est nécessaire, mais, indique-t-il, l'article en question n'a pas mentionné les critères d'accès à ces postes.

Un député indépendant a critiqué ce projet qui selon lui, prive quatre millions d'Algériens qui



Ph / E. Soraya / A.

ont opté pour une deuxième nationalité souvent sous la contrainte d'occuper des postes dits souverains. «C'est de l'injustice caractérisée», ajoute-t-il.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a tenu à rassurer, lors de la présentation de ce projet de loi, la communauté à l'étranger qu'il n'est pas du tout question de l'exclure, les hautes fonctions leurs sont accessibles, à conditions qu'ils se conforment aux exigences de la nouvelle loi. Les propos du ministre de la Justice se veulent comme une réponse aux nombreuses critiques dont ce projet a été l'objet.

Ce projet réserverait 15

postes civils et militaires aux seuls détenteurs de la nationalité algérienne, y excluant de fait les binationaux. Parmi ces postes, sont ainsi concernés ceux de président du Conseil de la nation, de l'APN, du Conseil constitutionnel, de la Cour suprême, du Conseil d'Etat et de la Haute instance indépendante de surveillance des élections. Cette même condition sera également exigée pour un poste au sein du gouvernement. L'occupation du poste de Premier ministre et tous les ministres et secrétaires du gouvernement sera également tributaire de la nationalité exclusive. Le texte propose, également, l'in-

terdiction d'accès aux binationaux à des postes de hautes responsabilités au sein d'autres institutions de la République tels ceux de gouverneur de la Banque d'Algérie. Sont aussi concernés par les mêmes dispositions les postes de responsabilité au sein des services de sécurité et de l'ANP. Une déclaration sur l'honneur attestant la détention de la nationalité algérienne exclusive sera désormais exigée à toute personne appelée à occuper l'une de ces hautes responsabilités.

L. A. R.

## 24e congrès national de chirurgie

### Plus de 120 chirurgiens étrangers présents

Les travaux du 24<sup>e</sup> congrès national de chirurgie ont débuté dimanche à l'EHU 1<sup>er</sup> Novembre d'Oran, avec la participation de 120 chirurgiens étrangers venus de 18 pays et de toute la communauté chirurgicale du territoire national. La participation d'autant de chirurgiens étrangers, venus à ce congrès pour partager leurs expériences et savoir-faire dans diverses branches de la chirurgie s'explique par la tenue à Oran du 16<sup>e</sup> «prestigieux» congrès de la Mediterranean and Middle Eastern Endoscopic Surgery Association (MMESA), à compter de ce lundi. Le président de la Société algérienne de chirurgie (SAC) et organisateur du congrès national de chirurgie, le P<sup>r</sup> Boubekeur, a indiqué lors d'un point de presse, organisé en

marge de l'ouverture de l'évènement, qu'il a invité à l'avance tous ces chirurgiens étrangers pour participer au congrès de la SAC et faire profiter un maximum de chirurgiens algériens de leurs expériences. «C'est un véritable challenge que de regrouper toutes ces compétences pendant quatre jours pour développer et échanger les expériences sur la chirurgie», a souligné, pour sa part, le D<sup>r</sup> Mohamed Mansouri, directeur de l'EHU d'Oran et président du comité d'organisation. Ainsi ces chirurgiens venus d'Europe (France, Espagne, Italie, etc.), du Moyen-Orient (Egypte, Liban, Syrie, Iran) et du Maghreb (Maroc, Tunisie) interviendront sur deux thèmes «La pathologie biliaire abordée par chirurgie mini invasive», «La cancérologie digestive avec des trai-

tements innovateurs par abord combiné instrumental et chirurgical avec des associations de chimiothérapie adjuvante et thérapie ciblée». Une délégation de spécialistes turcs, pays qui connaît des avancées en matière de chirurgie robotique, prendra part à l'évènement, a relevé le P<sup>r</sup> Boubekeur, soulignant que les Turcs ne se contentent pas d'apprendre la chirurgie robotique mais sont en train de créer leurs propres robots.

«Nous réunirons à l'occasion de ce congrès les infirmiers, les psychologues et les assistants qui nous sont attachés dans notre pratique quotidienne», explique le responsable, ajoutant que des ateliers pour jeunes chirurgiens avec entraînement et formation à la chirurgie coelioscopique digestive sur animal figurent au

programme du congrès. S'agissant de l'actualisation des techniques chirurgicales par rapport à ce qui se fait dans le monde, le D<sup>r</sup> Mansouri a estimé que le service de chirurgie de l'EHUO est «à la pointe des dernières techniques innovantes en matière de chirurgie, notamment la chirurgie laparoscopique». «Nous touchons à tous les types de la chirurgie laparoscopique, notamment la chirurgie cancérologique», a-t-il noté, rappelant que l'EHUO est l'unique structure sur le territoire national à faire de la chirurgie bariatrique laparoscopique.

Plusieurs laboratoires et sociétés spécialisées dans l'importation du matériel chirurgical ont pris part à une exposition organisée en marge de ce congrès.

Yanis F.

## LA QUESTION DU JOUR

### Deux batailles simultanées mais dissemblables

suite de la page Une

Il ne semble pas que l'aviation syrienne et l'aviation russe aient les mêmes scrupules à Alep, où leurs bombardements ont repris tout en gagnant en violence, mais sans que rien n'ait vraiment changé sur le terrain. Tout s'y passe comme si le but n'était pas de reprendre la partie est de la ville, la seule qui soit encore sous le contrôle de la rébellion, mais de l'écraser sous les bombes. A un moment ou à un autre, il faudra bien cependant envoyer des soldats reprendre Alep comme on reprend n'importe quelle ville, rue par rue et maison par maison, puisqu'il n'est pas possible de faire autrement lorsque tel est le champ de bataille. Ce sont des forces spéciales qui à Mossoul ont pour mission d'ouvrir la voie au reste des troupes. Ce sont elles qui les premières sont aux prises avec les combattants de Daech. Et plus elles s'enfoncent dans la ville, moins elles peuvent compter sur l'aviation, en raison de la faible distance les séparant de l'ennemi. L'armée syrienne et ses alliés ne peuvent pas reporter indéfiniment l'assaut sur les positions ennemies. A Alep, l'aviation ne fera pas gagner la partie. Autrement, ce serait déjà fait, depuis le temps qu'elle est à l'œuvre. L'intervention de l'aviation russe a empêché l'effondrement de l'armée syrienne, mais elle ne peut à elle seule lui faire reprendre les villes contrôlées par la rébellion, et moins encore lui apporter la victoire finale. Donc, à un moment ou à un autre, les forces syriennes seront obligées de se battre comme l'armée irakienne fait en ce moment même à Mossoul. Certes, elles ont un problème d'effectifs, contrairement à l'armée irakienne. Mais elle a des alliés, qui peuvent suppléer à ce manque, ce qu'ils font d'ailleurs, en partie tout au moins. En tout état de cause, les opérations décisives ne commenceront à Alep que lorsque les avions russes et syriens resteront cloués au sol.

M. H.

Kaddour Bentahar à propos de modernisation

# «Un nouveau système d'information» pour améliorer le contrôle douanier

■ Le futur système d'information des Douanes algériennes permettra de consolider le contrôle et la lutte contre la fraude tout en améliorant les facilitations douanières, a indiqué dimanche à Oran le directeur général de cette institution, Kaddour Bentahar.

Par Slim O.

«**U**ne des premières priorités du plan stratégique 2016-2019 est de construire un nouveau système d'information en vue d'améliorer le contrôle douanier», a-t-il précisé dans une allocution prononcée à l'ouverture d'un colloque à l'Ecole nationale supérieure des Douanes d'Oran.

Le système en élaboration permettra également de consolider «la lutte contre la fraude, de sa forme la plus simple à sa forme la plus complexe, dont les crimes financiers et transfrontaliers», a souligné M. Bentahar, lors de cette rencontre de deux jours placée sous le thème «La veille stratégique et les systèmes d'information : quelles contributions au renforcement des relations entre la douane et ses partenaires».

Le DG des Douanes a rappelé dans ce sens qu'un Comité de pilotage a été mis en place pour élaborer une nouvelle carte numérique et un système électronique rattachant différents opérateurs à l'administration des Douanes, et ce, «afin de concilier entre les deux impératifs antinomiques : le contrôle et les facilitations douanières».

L'administration des Douanes algériennes s'est engagée, a-t-il affirmé, à «améliorer le service public douanier, à trouver les solutions numériques et à faciliter les procédures au profit des partenaires commerciaux au même titre qu'à ses fonctionnaires».

Cet engagement intervient conformément au slogan de l'Organisation mondiale des Douanes à l'occasion de la célébration de la Journée internatio-

nale des douanes pour l'année 2016 : «La Douane numérique pour un engagement progressif», a expliqué M. Bentahar.

Le colloque s'est ouvert en présence du wali d'Oran et des responsables de l'Université d'Oran-2 Mohamed-Benahmed et de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO).

Le DG des Douanes s'est félicité de la tenue de cette rencontre, estimant qu'elle constitue «une opportunité pour renforcer la coopération et consolider les liens avec le monde universitaire afin de créer un espa-

ce d'échange d'expérience».

Il a, à ce titre, exprimé le souhait que ce colloque soit couronné par une convention de partenariat avec l'Université d'Oran, à l'instar des conventions signées avec les universités de Sétif, Souk Ahras et de Ouargla.

Plusieurs communications sont proposées dans ce cadre par des responsables centraux et des universitaires, axées notamment sur l'importance des technologies de l'information et de la communication.

S. O./APS



Pw/D. R.

– Elle continue «avec fermeté et compétence» d'accomplir ses missions constitutionnelles –

## L'ANP sur tous les fronts



L'Armée nationale populaire (ANP) continue, «avec fermeté et compétence», d'accomplir ses missions constitutionnelles notamment la «préservation de la souveraineté nationale, de protection des frontières, de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transfrontalier», a affirmé la revue «El Djeich». «L'ANP continue, avec fermeté et compétence, d'accomplir ses missions constitutionnelles de préservation de la souveraineté nationale, de protection des fron-

tières, de lutte contre le terrorisme et le crime organisé transfrontalier afin que l'Algérie puisse poursuivre sa marche inexorable sur la voie du développement et du progrès, pour que le peuple algérien vive dans la sécurité et la stabilité», lit-on dans l'éditorial de la revue dans un numéro spécial à l'occasion du mois de novembre, marquant le 62ème anniversaire de déclenchement de la Révolution. Il souligne, dans ce sens, que «la conjoncture actuelle, marquée par l'instabilité et les bouleversements régionaux et internationaux, et dans le cadre de l'approche multidimensionnelle adoptée par l'Algérie, basée sur la lutte contre le terrorisme et le tarissement de ses ressources, l'intérêt accordé au développement socio-économique, requiert la sécurité et la stabilité, le renforcement de la cohésion sociale, afin d'éviter la fracture, source généralement de

violence, d'extrémisme et de déstabilisation du front interne». Dans un autre article de la rédaction dédié aux missions institutionnelles de l'ANP, il a été noté que «la cohésion entre l'ANP et le peuple algérien ainsi que la loyauté envers la nation sont plus profondes et plus fortes pour être ébranlées par les vaines et désespérées tentatives visant à semer le trouble et la division».

Et de souligner que «dans un passé très proche, certaines voix, mues par des intérêts étroits et des calculs personnels, s'étaient élevées pour appeler ouvertement l'ANP à violer la Constitution et la loi afin qu'elles puissent réaliser ce qu'elles n'avaient pu obtenir par des voies constitutionnelles, légales et démocratiques».

«Aujourd'hui, après l'échec de ces tentatives désespérées, ces parties, habituées à pêcher en eaux troubles, ne s'embarrassent pas de laisser libre cours à leur imagination, à leur élucubration, à leur interprétation et à leur divagation en inventant des histoires de toutes pièces dans la finalité n'est autre que de vouloir porter atteinte à la crédibilité, à l'unité, à la discipline et l'engagement de l'ANP à accomplir ses missions constitutionnelles», écrit la revue.

Hani Y./APS

## Rencontre

### Quels rôles des médias pour promouvoir l'entrepreneuriat ?

Dans le cadre du MEDIA ENTREPRENEURSHIP DAY organisé durant la célébration de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat, une rencontre-débat se tiendra aujourd'hui à Alger. L'événement est organisé par GEN Algérie (Global Entrepreneurship Network) et prendra effet à partir de 9h30 au sein de la galerie Aritssimo d'Alger-Centre. La thématique du jour est de promouvoir l'entrepreneuriat en Algérie, ainsi que de dégager le rôle principal pouvant être joué par les médias dans ce sens. A rappeler qu'actuellement la tendance à la création de sa propre entreprise est de plus en plus fréquente notam-

ment chez les jeunes diplômés. Dans une conjoncture économique où la stabilité socio-professionnelle n'est pas souvent garantie, lancer son propre projet est encouragé fortement que ce soit par l'Etat ou par des particuliers. Mais avant de commencer ces démarches à la concrétisation de sa propre affaire, il est indispensable de bien s'informer et s'orienter sur les mesures à prendre. Souvent les jeunes entrepreneurs, outre des organisations expérimentées dans le domaine telles que le FCE, ou d'autres, qui les aident, sont souvent mal informés ou pas assez renseignés sur comment ils doivent agir en vue de mieux réussir

leurs projets. D'où l'objectif même de cette rencontre-débat. Ainsi, les intervenants tenteront de discuter de ce genre de problème et définir quel est le rôle central que pourrait jouer les médias dans la promotion de l'entrepreneuriat. D'ordinaire dans notre pays, que ce soit en matière de reportages, documentaires, émissions de conseil, séries, films, télé-réalités, réseaux sociaux... le thème de l'entrepreneuriat est trop peu abordé dans les médias. Pourtant beaucoup d'études se penchent sur l'influence que peuvent avoir les médias dans nos perceptions et habitudes, notamment dans le développement de l'entrepre-

neurariat. Peut-on aujourd'hui quantifier le nombre de programmes qui sensibilisent à l'entrepreneuriat et peut-on mesurer leur impact sur la prise de décision en matière de création d'entreprises. Y a-t-il un intérêt de la part des médias de vouloir influencer positivement l'image de l'entrepreneuriat en Algérie. Par ailleurs, il faut savoir que les plus grandes start-up dans le monde sont des compagnies de médias: Facebook, Ttwitter, Instagram en sont les exemples les plus connus. Les nouveaux créneaux de l'entrepreneuriat sont donc liés au digital, le web les applications mobiles etc. Où en est l'Algérie par rapport à cet

avènement ? A quand un Facebook algérien? Comment encourager la création de start-up performantes dans le domaine des medias? Toutes ces questions seront abordées en compagnie d'acteurs des médias, d'entrepreneurs et d'étudiants qui seront présents à l'événement. En somme, il est important de souligner que l'espoir d'une meilleure visibilité et de promotion pour l'entrepreneuriat algérien à l'avenir pourrait être un facteur considérable de développement pour l'économie nationale dont a si besoin le pays en ce moment.

Yacine Djadel

Il a atteint 15,8 milliards de dollars sur les 10 premiers mois

# Le déficit commercial de l'Algérie se creuse

■ Le déficit commercial de l'Algérie a atteint 15,8 milliards de dollars (mds usd) sur les dix premiers mois de 2016, contre un déficit de 13,76 mds usd à la même période de 2015, selon les Douanes.



Par Souad H.

Le déficit s'est ainsi creusé de 2,03 mds usd, en hausse de 14,75% entre les deux périodes de comparaison, selon les données du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Les exportations ont reculé à 22,74 mds usd entre janvier et fin octobre 2016 contre 29,7 mds usd sur la même période de 2015, soit un recul de près de 7 mds usd (-23,44%). Pour les importations, elles se sont également réduites mais à un moindre rythme par rapport à celui des exportations en s'établissant à

38,54 mds usd contre 43,46 mds usd durant la même période de l'année écoulée, soit une baisse de près de 4,93 mds usd (-11,34%). Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 59% durant les 10 premiers mois de 2016 contre 68% à la même période de l'année écoulée. Les exportations des hydrocarbures, qui ont représenté 93,75% du total des exportations, ont chuté à 21,32 mds usd contre 28,08 mds usd, en baisse de 6,76 mds usd (-24,07%). Même les exportations hors hydrocarbures ont enregistré un repli à 1,4 milliard usd contre 1,6 milliard usd (-12,5%). Les exportations hors

hydrocarbures sont composées des demi-produits avec 1,05 milliard usd (contre 1,3 milliard usd), des biens alimentaires avec 244 millions usd (contre 207 millions usd), des produits bruts avec 70 millions usd (contre 86 millions usd), des biens d'équipements industriels avec 42 millions usd (contre 15 millions usd) et des biens de consommation non alimentaires avec 13 millions usd (contre 9 millions usd). Pour ce qui est des importations, tous les groupes de produits ont connu une baisse entre début janvier et fin octobre de l'année en cours. Les importations des produits alimentaires ont ainsi reculé à

6,82 mds usd contre 7,79 mds usd (baisse de 972 millions usd), les biens d'équipement industriels à 12,3 mds usd contre 14,46 mds usd (baisse de 2,16 mds usd), les biens d'équipement agricoles à 400 millions usd contre 568 millions usd (baisse de 168 millions usd), les demi-produits à 9,46 mds usd contre 10 mds usd (baisse de 542 millions usd), les produits bruts à 1,27 md usd contre 1,3 md usd (baisse de 21 millions usd) et les biens de consommation non alimentaires à 6,64 mds usd contre 7,2 mds usd (baisse de 566 millions usd). Sur les 38,54 mds usd d'importations enregistrées, un montant de 22,6 mds usd a été payé par cash (58,7% des importations), soit un recul de 12,16% des règlements par cash par rapport à la même période de 2015. Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 37,52% pour un montant de 14,4 mds usd (baisse de 11,44%), tandis que les comptes en devises propres ont financé à hauteur de 3 millions usd (baisse de 83,33%). Le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiements à hauteur de 1,44 md usd (en hausse de 6,6%).

## L'Italie et la Chine préservent leur statut de premiers partenaires

Les cinq premiers clients de l'Algérie, au cours des dix premiers mois 2016, ont été l'Italie avec 4,04 mds usd (près de 18% des exportations globales algériennes durant cette période), suivie de l'Espagne avec 3 mds usd (13,2%), de la France avec 2,6 mds usd (11,6%), des Etats-Unis avec 2,08 mds usd (9,16%) et du Canada avec 1,14 md usd

(5,03%). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est restée en tête avec 6,86 mds usd (17,81% des importations globales algériennes entre janvier et octobre), suivie de la France avec 4 mds usd (10,4%), de l'Italie avec 3,9 mds usd (10,22%), de l'Espagne avec 3 mds usd (7,8%) et de l'Allemagne avec 2,3 md usd (6,04%).

S.H./ APS

## Phœniciculture La filière au cœur de la promotion des exportations hors hydrocarbures

LA FILIÈRE phœnicicole contribue positivement aux efforts de promotion des exportations hors hydrocarbures en Algérie, a affirmé à Biskra le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Kamel Chadi. Dans une conférence de presse, animée en marge de l'ouverture de la fête des dattes à Tolga, le même responsable a soutenu que la production nationale des dattes, assurée par diverses régions dont Biskra, joue un rôle important dans la sécurité alimentaire du pays et la diversification des exportations. Il a également indiqué que l'Algérie qui compte 16 millions de palmiers dattiers œuvre à consolider sa position sur le marché international et a engagé, à cet effet, plusieurs mesures dont l'indication géographique de la variété Deglet noir et l'accompagnement des opérateurs pour développer la qualité du conditionnement et des activités de transformation. L'objectif est de «faire remplacer le pétrole par les dattes du moment qu'un baril de pétrole coûte aujourd'hui 50 dollars alors qu'un quintal de dattes rapporte jusqu'à 500 dollars», a ajouté Kamel Chadi qui a souligné que 250 000 hectares de terres agricoles utiles ont été mis, au cours des derniers mois, à la disposition des investisseurs pour créer des exploitations intégrées pour un volume global d'investissement de plus de 290 milliards DA. A une question sur les tarifs jugés élevés des prix du mazout et de l'électricité utilisés en agriculture, le même responsable a assuré que «les choses vont dans le bon sens», ajoutant qu'«il y aura du nouveau» dans les proches délais. Le secrétaire général du ministère de l'Agriculture avait auparavant inauguré la fête des dattes et inspecté des unités de traitement de ce fruit.

R. E.

Pour la première fois sur le marché mauritanien

## Des produits électroménagers et électroniques algériens

Des produits électroménagers et électroniques algériens ont fait pour la première fois leur apparition sur le marché mauritanien avec l'inauguration à Nouakchott d'un showroom dans le cadre de la promotion des exportations nationales hors hydrocarbures. Des produits électroménagers et électroniques du groupe Condor viennent ainsi renforcer l'éventail des produits algériens disponibles sur le marché mauritanien, lesquels malgré leur nombre réduit (pâtes, boissons et dattes) ont réussi à acquérir une notoriété grâce à leur qualité et leurs prix compétitifs. En plus du point de vente, le fabricant algérien a ouvert une unité de maintenance et de service après-vente afin de gagner la confiance du consommateur mauritanien et s'offrir un accès au marché africain, après avoir confirmé le potentiel concurrentiel du produit «fabriqué en Algérie» face au produit étranger disponible sur ce marché. Pour sa part, l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Noureddine Khendoudi, a estimé, lors de la cérémonie d'inauguration du premier espace Condor en dehors du marché algérien, que

l'ouverture de ce showroom constitue un nouveau jalon à même de renforcer la coopération économique entre les deux pays, annonçant l'organisation à Nouakchott d'un salon du produit algérien. L'ambassadeur algérien a indiqué que l'entreprise nationale Sonatrach se prépare à entamer la prospection pétrolière et gazière dans la région de Taoudeni (désert de la Mauritanie), sans donner plus de détails à ce sujet. Il a précisé que la volonté commune à promouvoir leur coopération économique sera concrétisée prochainement par de la tenue de nombreuses rencontres allant toutes dans le sens du rapprochement économique et commercial entre les deux pays et la consolidation de leur partenariat à travers la signature de plusieurs accords à l'occasion de la tenue de la 18<sup>e</sup> Grande commission mixte algéro-mauritanienne avant la fin de l'année à Alger. Il a évoqué, à ce propos, la tenue du Forum africain des affaires et de l'investissement prévu à Alger début décembre auquel prendront part plus de 2 000 hommes d'affaires et investisseurs africains dont une trentaine de

Mauritaniens. Pour sa part, le P-dg du groupe Condor, abderrahmane Benhamadi, a fait état de la mise en place depuis deux années d'une stratégie d'entrée aux marchés africains vu les débouchés commerciaux prometteurs qu'ils offrent. Affirmant que son groupe a signé avec le ministère de la Formation professionnelle une convention portant sur la formation de 300 stagiaires par an dans le domaine de la maintenance et de la réparation des produits électroménagers et électroniques, il a indiqué que Condor est disposé à faire profiter les Mauritaniens, qui le désirent, de cette formation. M. Benhamadi a annoncé en outre qu'il sera procédé, la semaine prochaine et pour la première fois, à une opération d'exportation de 30 000 téléphones mobiles vers la France, ajoutant que l'année 2017 marquera le début de l'exportation vers les marchés limitrophes avec la Tunisie en premier, puis le Sénégal, le Mali et le Cameroun ainsi que la Jordanie avant de tenter de pénétrer les marchés de l'Amérique latine.

Amel B./ agences

Alger

# Réception de 30 grands projets routiers en 2017

■ Actuellement, les travaux sont axés sur deux routes principales: la rocade sud reliant Zéralda Ouest à Reghaia Est et la voie express Est reliant le centre d'Alger à l'aéroport international Houari-Boumediene.

Par Selma N.

La wilaya d'Alger réceptionnera en 2017 près de 30 grands projets routiers, d'une valeur globale de 80 milliards de centimes, dans le cadre de la décongestion du trafic automobile au niveau de la capitale, a révélé le directeur général des travaux publics de la wilaya, Abdelkader Rahmani.

Dans une déclaration, M.Rahmani a indiqué que près de 30 projets routiers en cours de réalisation dans la capitale s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de développement du réseau routier visant à décongestionner le trafic automobile au niveau de la capitale. La wilaya a également affecté une enveloppe financière de 2 milliards DA pour la réfection et l'entretien des routes, a indiqué M. Rahmani, ajoutant que la plupart des projets, réalisés à plus de 60%, seront réceptionnés fin



2017. Actuellement, les travaux sont axés sur deux routes principales: la rocade sud reliant Zéralda Ouest à Reghaia Est et la voie express Est reliant le centre d'Alger à l'aéroport international Houari-Boumediene. Parmi ces projets, le responsable a cité sept pénétrantes en double voie express à l'instar du dédoublement du chemin de wilaya 122 reliant Ain Taya-Reghaia-Ouled Moussa (Boumerdès) et du chemin de wilaya 121 reliant Ain Taya-Rouiba, en cours de réalisation. Par ailleurs, les travaux de dédoublement du chemin de wilaya 149 reliant Bordj El Bahri à Café Chergui vers la deuxième rocade reliant l'aéroport à Zéralda et Reghaia, se poursui-

vent relève le même responsable. Il a également cité un projet «stratégique» pour le secteur des travaux publics, à savoir celui de la radiale de Oued Ouchayah et la voie express des Anassers. Le responsable évoque le projet de la voie express reliant Tessala El Mardja-Douaouda Marine-Zéralda, qui permettra de fluidifier le trafic routier en provenance du sud d'Alger. M.Rahmani a indiqué que la wilaya réceptionnera également fin 2016 deux nouveaux échangeurs à Ain Nâadja et Zmirli (El Harrach). L'enveloppe allouée à chacun des deux échangeurs s'élève à 500 millions de dinars, ce qui permettra l'accès direct vers l'hôpital aux automobilistes en pro-

venance de Réghaia. Pour ce qui est de l'exploitation de la superficie de 4.5 hectares de l'ancien bidonville El Remli dont les habitants ont été recasés au titre des opérations de relogement de la wilaya d'Alger, elle sera consacrée à la réalisation d'un viaduc s'étendant sur une distance de 1 100 mètres. Selon le même responsable, le projet transitant par Oued El Harrach et la voie ferrée de Gué de Constantine, permet de désengorger le trafic routier au niveau de la banlieue Est d'Alger. Une enveloppe de 500 millions de dinars a été débloquée pour la rénovation et le remplacement des balustrades de sécurité des routes de la wilaya d'Alger par de nouvelles balustrades en béton

au titre du programme de rénovation. Par ailleurs, une enveloppe de 300 millions de dinars a été débloquée au titre des projets inscrits pour l'année 2017 pour les besoins de rénovation des routes. M. Rahmani a également indiqué qu'un budget de près de 30 milliards de dinars a été débloqué pour l'aménagement et l'extension de 10 infrastructures portuaires longeant le littoral algérois ajoutant que l'opération est en cours de réalisation. S. N.

In-Salah

## Perspectives «prometteuses» pour l'aquaculture à Tidikelt

L'aquaculture présente des perspectives «prometteuses» à Tidikelt, wilaya déléguée d'In-Salah (Tamanrasset), susceptibles d'ériger cette région en pôle aquacole dans l'élevage du poisson d'eau douce, a-t-on appris du président de la Chambre interwilayas de la pêche et de l'aquaculture. Une centaine d'agriculteurs se sont intéressés à cette filière, notamment dans les communes d'In-Salah, In-Ghar et Foggaret-Larab, avec une production annuelle estimée à 1 000 quintaux de différentes espèces de poisson d'eau douce, notamment le Silure et Tilapia de Nil, a précisé à l'APS Omar Chakhar, en marge d'une visite de terrain à cette collectivité. Ce «succès» a été réalisé «grâce à l'en-

gouement des agriculteurs à l'aquaculture pratiquée dans les bassins d'irrigation, en plus d'un ensemble de potentialités nécessaires pour développer l'aquaculture intégrée à l'agriculture que recèle cette région dans le Sud du pays», a-t-il ajouté. Dans le cadre des efforts menés pour encourager l'investissement dans ce domaine, M. Chakhar a indiqué que la Chambre prévoit l'élargissement de la pratique de cette filière à travers l'intégration de nouvelles espèces de poisson d'eau douce dans les bassins d'irrigation répartis sur les grandes exploitations agricoles. Les préparatifs, a-t-il affirmé, sont en cours pour l'organisation de la 3<sup>e</sup> édition des journées de dégustation de poissons d'eau

douce qui aura lieu du 25 au 26 décembre prochain à In-Salah. Cette initiative vise à renforcer la production du poisson d'eau douce destinée notamment à la consommation et à la commercialisation locale qui contribuera à la diversification des ressources de revenus pour les familles en milieu rural, a-t-il estimé. Pour généraliser et promouvoir la pratique de la pisciculture artisanale dans la région, l'association de Tidikelt de l'aquaculture s'engage, pour sa part, à organiser des ateliers de formation au profit des jeunes agriculteurs, avec le concours des techniciens spécialisés dans le domaine, en vue d'assurer l'encadrement, a-t-on signalé. Ali T./APS

Biskra

## La dattes dans toutes ses variétés à l'honneur à Tolga

Une gamme de variétés de dattes et de dérivés du palmier-dattier des oasis des Ziban est exposée au public à l'ouverture de la manifestation «La fête des dattes» dans la ville de Tolga, distante de 36 km de Biskra. Outre la prestigieuse Deglet nour, la fête des dattes propose également aux visiteurs, nombreux dès l'ouverture, les

variétés Ghars, Erratb, Deglet Ziane, Degla beidha, Halwaya, Horra et Tendbouchet. Un stand de la manifestation a été réservé aux dérivés des dattes, à l'instar de la confiture, de la farine et du miel ainsi que des pâtisseries à base de dattes. Les visiteurs auront aussi à découvrir les produits artisanaux faits avec les troncs et palmes de dattiers dont

des paniers, des chapeaux, des cordes, des bancs, des chaises et autres tables. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre des efforts de promotion des dattes algériennes et des industries agroalimentaires dont les matières brutes sont le palmier-dattier et son fruit, a indiqué le directeur des services agricoles, Aïssa Derbali. Elle offre égale-

ment aux professionnels de la filière un espace de rencontres et d'échanges y compris avec les institutions d'accompagnement et de soutien technique. La fête annuelle des dattes qui devra se poursuivre dimanche est organisée par la Direction des services agricoles et la Chambre de l'agriculture. Said F.

## Tipasa Relance des chantiers de 2 500 LPL avant fin 2016

LE WALI de Tipasa, Moussa Ghelai, a instruit de relancer des chantiers de 2 500 logements publics locaux (LPL), avant fin 2016, a-t-on appris du directeur du logement de la wilaya. M. Merdjani a fait part, à ce propos, d'actions en cours en vue de la relance des chantiers de réalisation de 2 450 LPL, à travers la wilaya, avant fin 2016, lesquels (logements) sont destinés aux catégories sociales à revenu modeste (salaire mensuel de 24 000 DA). «Des instructions fermes ont été données, par le wali, pour le parachèvement de ces chantiers», a-t-il ajouté, signalant la régularisation, par l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya, de 99 dossiers relatifs aux contraintes ayant retardé la concrétisation de ces projets. Il a cité parmi ces contraintes, le non-respect des engagements pris par des entreprises de réalisation, la relance de certains avis d'appels d'offres, en plus de problèmes administratifs et d'autres liés aux oppositions des citoyens. R. R.

## Libye

# Le dialogue inclusif et la solution politique, seul cadre pour le règlement de la crise

■ Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, a estimé que le dialogue inclusif et la solution politique sont le seul cadre à même de permettre le règlement de la crise en Libye, précisant que «l'accord politique est le seul fondement solide qui existe entre les mains des Libyens en cette étape cruciale».

Ph : DR



Par Faiza O.

Dans des déclarations à la presse à l'issue de sa rencontre avec le président du parti «El Taghyeer» (Le Changement) et membre de la commission du dialogue national libyen, Guma El-Gamaty, M. Messahel a précisé que «la légitimité du conseil des députés dont le mandat s'est achevé en octobre dernier, et la légitimité du conseil présidentiel libyen sont issues de l'accord politique cautionné par les Nations unies, notamment dans la résolution 2295 du Conseil de sécurité», qualifiant l'accord de «seul fondement solide existant

entre les mains des Libyens en cette étape cruciale». M. Messahel a indiqué avoir évoqué avec El Gamaty les développements du dialogue national libyen après la réunion de Malte et les étapes prochaines pour la mise en œuvre de l'accord politique en Libye. S'agissant de la visite du responsable libyen en Algérie, le ministre des Affaires maghrébines a fait savoir qu'elle s'inscrivait dans le cadre des contacts permanents avec toutes les parties libyennes dans l'est et le sud de la Libye. Il a rappelé dans ce sens les visites précédentes et futures de responsables libyens en Algérie qui ont pour objectif de resserrer les

rangs en permettant à toutes les parties concernées de s'exprimer, affirmant que la solution «doit rester entre les mains des Libyens, car ils ont les capacités pour atteindre cet objectif». MM. Messahel et El-Gamaty ont mis l'accent sur la coordination existante entre l'Algérie et la Libye au sein des fora internationaux, au niveau africain et des pays du Sahel et de l'ONU. Après avoir souligné l'attachement de l'Algérie au rétablissement de la paix et de la stabilité en Libye, M. Messahel a exprimé le souhait de voir un gouvernement d'union nationale formé dans les plus brefs délais en raison de la situation extrêmement difficile qui

prévaut dans ce pays en proie à des problèmes sécuritaires et au terrorisme en l'absence d'un gouvernement et d'institutions. M. Messahel a évoqué également les problèmes économiques, estimant que la formation d'un gouvernement permettra de répondre aux besoins du peuple libyen, rappelant le soutien des pays voisins et de la communauté internationale au processus politique en Libye. Il a fait remarquer, dans ce sens, que toutes les parties ont «un même agenda, à savoir, la mise en œuvre de l'accord politique et l'accompagnement du gouvernement et du Conseil présidentiel, reconnu comme seul et légitime représentant de la Libye».

Le processus du dialogue politique a débuté en Algérie et a abouti à l'accord signé le 17 décembre qui a permis la formation d'un gouvernement libyen d'union nationale, présidé par Fayez El Serraj, a-t-il ajouté. Rappelant les réalisations importantes accomplies dans le cadre du dialogue et de l'accord, le responsable libyen a relevé des «difficultés et obstacles» qui entravent l'étape de la mise en œuvre. «Face à cette situation nous aurons toujours besoin de l'Algérie, en tant que pays frère et voisin, ainsi que de son aide afin de venir à bout de ces problèmes à travers l'échange de vues et des moyens qui nous permettront d'aller de l'avant», a déclaré M. El Gamaty. «Notre objectif est que la Libye recouvre sa stabilité, son unité, son intégrité territoriale ainsi que sa souveraineté et l'union de son peuple», a soutenu M. El Gamaty. Le président du parti «El Taghyeer» a ajouté que les Libyens souhaitent avoir l'opportunité de «jeter les fondements d'un nouvel Etat, celui des institutions et de l'Etat de droit qui permettra de réaliser le développement durable et d'exploiter les richesses naturelles pour la prospérité de la Libye», ajoutant que l'Algérie a un grand rôle à jouer en matière de soutien de la Libye dans ce sens.

F.O. / APS

## La Libye salue le rôle «pivot» de l'Algérie dans l'élaboration de l'accord politique

Pour sa part, le président du parti «El Taghyeer», Guma El Gamaty, a salué le rôle «pivot et central» de l'Algérie dans le processus d'élaboration de l'accord politique. L'Algérie a été parmi «les pays frères et voisins qui ont le plus contribué à l'élaboration de cet accord, car jouissant d'une grande crédibilité, de neutralité et de respect de la part de toutes les parties aussi bien à l'intérieur de la Libye qu'au double plan régional et international».

## Sahara occidental

## Le Maroc cache la réalité du déni des droits des Sahraouis à l'autodétermination

L'ONG britannique War On Want, qui milite pour les droits de l'homme, a déclaré que le Maroc, puissance occupante du Sahara occidental, «cache la réalité du déni des droits des Sahraouis à l'autodétermination». «Elles (les autorités marocaines) cachent la réalité de l'occupation, ils cachent la réalité de la répression, ils cachent la réalité du déni des droits des Sahraouis à l'autodétermination», a déclaré Hamza Hamouchene, le responsable principal des programmes de War On Want pour la région de l'Afrique du Nord et de l'Asie de l'Ouest, dans un entretien vendredi au quotidien américain «Democracy Now». M. Hamouchene, qui a participé à des événements à Marrakech (Maroc) en solidarité avec le peuple sahraoui, a été empêché par les autorités marocaines d'entrer à Laayoune occupée. Le militant a été informé par la suite que «des instructions spécifiques ont été données en haut lieu» pour l'empêcher d'y accéder. Il a été ensuite conduit de force vers Agadir et soumis plusieurs fois à un contrôle de police pendant ce trajet par taxi. «Cet épisode n'est qu'un exemple de la façon, dont la monarchie du Maroc, le Makhzen, le roi et le groupe qui l'entoure cachent

l'occupation du Sahara occidental aux personnalités internationales participant à la COP22», a-t-il expliqué au quotidien américain. La COP22, qui a pris fin vendredi en fin de journée à Marrakech, «a constitué l'occasion pour les autorités marocaines pour dissimuler leurs crimes, leur répression et leur autoritarisme», a-t-il dit. Alors qu'il «se présente comme le champion des énergies renouvelables», le Maroc est en train «de commettre des crimes environnementaux» à travers «des

politiques industrielles qui ont eu un impact négatif sur l'environnement», a souligné Hamouchene. Le militant de cette ONG a souligné que les Sahraouis sont aujourd'hui affectés par «l'injustice environnementale et par les politiques néolibérales de la monarchie du Maroc», rappelant à ce titre le dernier rapport de l'observatoire des ressources naturelles du Sahara Occidental qui a révélé comment l'énergie verte produite par le Maroc dans les territoires occupés est utilisée

dans le pillage des minerais sahraouis. En décriant le soutien diplomatique apporté par certains pays comme la France à l'occupant marocain, le responsable de War On Want a estimé qu'il était essentiel d'exercer des pressions sur les bailleurs de fonds et les multinationales responsables de ce pillage pour arrêter l'exploitation illégale des ressources naturelles du Sahara Occidental.

Kamel L./ agences

## Maroc

## Des milliers de manifestants dans une ville du nord

Quelques milliers de personnes sont descendues dans les rues d'Al-Hoceima, dans le nord du Maroc, pour exiger justice pour un vendeur de poisson, mort écrasé dans une benne à ordures fin octobre, mais également pour réclamer «plus de dignité pour le peuple», «liberté», «justice», «vive le peuple!», «le makhzen (palais royal) nous humilie!», criaient notamment les manifestants, regroupés sur la grande Place des martyrs de cette ville du Rif, selon des images diffusées en direct sur les réseaux

sociaux. Mouhcine Fikri avait été écrasé le 28 octobre dans une benne à ordures à Al-Hoceima (nord) alors qu'il tentait de s'opposer à la destruction de sa marchandise. Les circonstances atroces de sa mort avaient provoqué les jours suivants une vague de manifestations, qui ont cessé depuis lors. Mais l'indignation reste perceptible à Al-Hoceima, où le dernier rassemblement datait d'une semaine. Samedi, des artistes avaient appelé la population à signer des banderoles et à y exprimer leurs doléances, a expliqué à

l'AFP une source associative locale, contactée au téléphone depuis Rabat. Des activistes mais «aussi de nombreux habitants sont venus écrire quelques mots, pour exiger plus de résultats dans l'enquête sur l'affaire Mouhcine, et dire ce qu'ils pensent de la situation politique et sociale, ou de la marginalisation de la région», a déclaré cette source. «La mobilisation de la population se poursuit», a-t-il estimé

AFP



Inde

# Une centaine de morts dans un déraillement de train

■ Au moins 96 personnes ont été tuées dans leur sommeil dans le nord de l'Inde lorsque leur train a déraillé au milieu de la nuit de samedi à hier.

L'express Patna-Indore est sorti des rails à proximité de la ville de Kanpur, dans l'État de l'Uttar Pradesh (nord), vers 03h00 du matin hier (samedi 21h30 GMT) alors que la plupart des passagers dormaient.

«Le bilan des victimes a malheureusement grimpé et s'établit désormais à 96 morts», a déclaré Daljit Singh Chawdhary, un responsable de la police d'Uttar Pradesh, indiquant que 150 personnes étaient blessées.

Un précédent bilan faisait état d'une soixantaine de morts.

Les opérations de secours pour retrouver des survivants, ou des corps, dans la carcasse du train étaient toujours en cours en milieu de journée. Les télévisions montraient des images d'un convoi incliné sur le côté, certains wagons à la tôle froissée



comme du papier. Tous les hôpitaux de la région ont été placés en alerte. Quelque 30 ambulances ont été déployées pour transporter les blessés.

Le gouvernement enquêtera sur les causes du déraillement et prendra des mesures strictes contre les personnes qui en sont responsables, a promis le

ministre des chemins de fer Suresh Prabhu dans un tweet. Le Premier ministre indien, le nationaliste hindou Narendra Modi, a exprimé sur Twitter son «indicible chagrin» face à cette tragédie.

Des témoins ont déclaré avoir entendu un énorme bruit juste avant d'être projetés contre les parois du train. «Nous avons été

Ph. &gt; D. R.

réveillés par un gros bruit ce matin. Il faisait une nuit d'encre et le vacarme était assourdissant», a déclaré un passager rescapé à la presse.

«J'ai de la chance d'être en vie et indemne. Mais ça a été une expérience de mort imminente pour nous», a-t-il ajouté.

Nitika Trivedi, une étudiante montée à bord du train avec sa famille à Patna (est), sera elle longtemps hantée par la vision des corps des passagers.

«Jamais de ma vie je n'avais vu quelque chose comme ça. Je suis remuée au plus profond de moi», a-t-elle déclaré. Les autorités s'affairaient à permettre la reprise du trafic ferroviaire dans le secteur. «Nous essayons aussi de dégager les rails et d'effectuer les réparations le plus vite possible», a déclaré à l'AFP Vijay Kumar, porte-parole des chemins de fer pour les régions nord et centre du pays. Le réseau fer-

roviaire indien, l'un des plus importants du monde, présente de fortes lacunes en matière de sécurité mais demeure le principal moyen de transport permettant de couvrir de grandes distances dans ce vaste pays malgré la concurrence des lignes aériennes.

Le plus grave accident sur une ligne ferroviaire indienne s'est produit en 1981 lorsqu'un train est tombé dans une rivière, faisant 800 morts.

En 2014, déjà dans l'Uttar Pradesh, un train de passagers avait heurté un convoi de fret à l'arrêt, tuant 26 personnes.

Et l'année dernière, 27 passagers ont perdu la vie dans le déraillement de deux trains dans le Madhya Pradesh (centre).

Le gouvernement Modi a promis d'investir 137 milliards de dollars sur cinq ans dans la modernisation et la sécurisation des chemins de fer.

## Corée du Sud

### La présidente soupçonnée de «collusion»

La position de la présidente sud-coréenne Park Geun-Hye est devenue un peu plus précaire hier, le parquet la soupçonnant désormais de «collusion» avec les acteurs d'un scandale de corruption majeur qui a jeté la population dans la rue.

A un an de la fin de son mandat, M<sup>me</sup> Park est malmenée depuis de longues semaines par une enquête centrée sur une de ses vieilles amies, Choi Soon-Sil, une confidente de l'ombre arrêtée début novembre. Mme Choi, 60 ans, est accusée d'avoir usé de son influence sur la présidente, alors qu'elle n'occupait aucun poste officiel, pour extorquer des sommes astronomiques à des groupes industriels.

Elle et un ex-conseiller présidentiel, Ahn Jong-beom, ont été formellement inculpés pour abus de pouvoir et extorsion. Un autre ancien conseiller, Jeong Ho-Seong, est poursuivi pour avoir donné à M<sup>me</sup> Choi des documents classifiés. «Sur la foi des indices rassemblés à ce stade, nous (...) estimons que la présidente a joué un rôle de collusion dans une partie considérable des activités criminelles impliquant les (trois) personnes», a déclaré à la presse le chef de parquet du district central de la capitale, en référence aux trois suspects. En Corée du Sud, un chef de l'État en exercice ne peut pas faire l'objet de poursuites pénales, sauf pour insurrection ou trahison. Mais elle peut être entendue par les enquêteurs, et elle pourra

être poursuivie après la fin de son mandat. La présidente a d'ores et déjà pris un avocat pour entrer en contact avec les enquêteurs afin d'étudier la faisabilité d'une audition, ce qui serait une première pour un chef d'État sud-coréen. M. Lee a rappelé hier que le parquet ne pouvait lancer en l'état de poursuites contre la présidente. Mais il s'est engagé à poursuivre l'enquête qui la concerne de plus en plus directement. M<sup>me</sup> Park, était initialement considérée comme un témoin potentiel par les enquêteurs, qui la voient désormais comme un suspect, a indiqué un autre responsable de l'enquête.

«Désormais, elle serait considérée comme un suspect», a déclaré aux journalistes Roh Seung-Kwon en citant l'article de loi réprimant la collusion.

Plus de 50 groupes, parmi lesquels les géants Samsung et Hyundai, ont été contraints de verser au total 77,4 milliards de won (61,8 millions d'euros) aux deux fondations créées par Mme Choi. M. Lee a indiqué que ces entreprises avaient consenti à la plupart de ces donations par peur de représailles qui auraient pu prendre la forme de contrôles fiscaux plus poussés ou de difficultés à obtenir de l'administration certains sésames requis pour leurs affaires. Mais M<sup>me</sup> Choi a également fait pression sur certains groupes comme Hyundai ou le sidérurgiste Posco pour qu'ils accordent des contrats à des entreprises

qui lui étaient liées, a expliqué M. Lee. Jeong Ho-Seong est de son côté soupçonné d'avoir transmis à M<sup>me</sup> Choi 180 documents confidentiels concernant notamment la politique étrangère ou encore des nominations de hauts fonctionnaires ou de membres du gouvernement, selon le parquet. M<sup>me</sup> Choi, surnommée «Raspoutine» par les médias, jouissait notamment d'une influence importante dans le domaine sportif, qu'il s'agisse de la nomination de responsables ou même de la préparation des Jeux d'hiver de 2018.

Vice-ministre des Sports jusqu'au mois dernier, Kim Chong est ainsi soupçonné d'avoir aidé les fondations de cette éminence grise à obtenir de juteux contrats publics. Il a été entendu mercredi. Ce scandale a entraîné les plus importantes manifestations en Corée du Sud depuis 1980 pour exiger la démission de Mme Park, dont la popularité s'est effondrée.

Des dizaines de milliers de personnes ont encore défilé samedi à Séoul, pour la quatrième semaine consécutive. Les manifestants étaient 450.000, selon les organisateurs, à défiler en scandant «Park Geun-Hye démission!» tandis que la police parlait de 155 000 personnes.

M<sup>me</sup> Choi est la fille d'un mystérieux religieux aujourd'hui décédé, Choi Tae-Min, qui fut longtemps le mentor de la présidente.



## Points chauds

Vote

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a quelques mois encore la question concernant une quatrième candidature de Merkel ne se serait même pas réellement posée. Évidemment que le patronne de l'Europe, la dirigeante qui incite le respect et l'admiration de tous ses homologues, mis à part Poutine peut-être, allait rempiler pour un quatrième mandat. Et ce n'est pas les Allemands qui allaient s'en plaindre. Pas la grande majorité d'entre eux du moins qui jugeaient l'action de la Chancelière toujours aussi efficace. Mais la crise des migrants est passée par là et à assombri son beau bilan. Aujourd'hui, les Allemands ne sont plus autant à l'admirer et beaucoup se posent des questions sur sa vue à long terme. Car la décision de Merkel d'ouvrir son pays à plus d'un million de migrants a été l'une des idées les plus néfastes qu'elle aurait pu avoir, tant sa popularité en a pâti. D'ailleurs, son parti et donc elle en a durement souffert durant les dernières élections régionales dont la droite dure est sortie grand vainqueur. En effet, l'Alternative pour l'Allemagne (AfD) célèbre un score retentissant dans le Mecklembourg-Poméranie occidentale, région d'ex-RDA communiste, qui renouvelait son Parlement régional. Avec près de 20,8%, selon des résultats définitifs, ils arrivent derrière les sociaux-démocrates (30,6%) mais s'imposent à la deuxième place devant la CDU de Merkel (19%), une première dans de telles élections régionales. Cette dernière a alors décidé de faire profil bas ces derniers mois et de laisser la colère populaire se calmer pour évoquer sa candidature. Angela Merkel, au pouvoir depuis 2005, devrait profiter d'une réunion à huis clos de l'Union chrétienne démocrate (CDU), cette semaine, pour faire acte de candidature à un quatrième mandat. La chancelière s'exprimera dans la foulée, devant la presse réunie à Berlin. La fille de pasteur est-allemande devrait officialiser sa volonté de briguer une nouvelle fois la présidence de la CDU au mois de décembre afin de représenter sa formation lors des législatives de septembre 2017. Une enquête publiée dans le magazine allemand «Stern» montre que 59 % des Allemands seraient satisfaits qu'Angela Merkel se représente aux prochaines législatives. Les partisans de la CDU souhaitent, eux, à 87 % que leur «cheffe» les guide vers une nouvelle victoire dans les urnes. Jeudi 17 novembre, l'ancienne physicienne, que ses concitoyens surnomment affectueusement «Mutti» («maman»), a reçu un autre soutien de poids en la personne de Barack Obama. De passage à Berlin pour son dernier voyage officiel, le président des États-Unis a salué les qualités de cette «partenaire extraordinaire». «Si j'étais ici, si j'étais Allemand et si je votais, je pourrais la soutenir», a expliqué le leader démocrate, qui s'est demandé si ce soutien pouvait «aider ou au contraire la pénaliser». La popularité jamais démentie du président Démocrate suggérerait plutôt la première option. Mais la crise des migrants a porté un coup dur à Merkel et malgré de bons sondages l'on peut toujours se demander si sa victoire sera aussi facile qu'on le pense. Surtout que les sondages ont failli ces derniers mois lors du Brexit puis de la présidentielle américaine. F. M.





Constantine

# Dimajazz s'ouvre sur des airs celtiques

■ La 14<sup>e</sup> édition du Festival international de jazz, Dimajazz, s'est ouverte samedi soir à la grande salle de spectacles Ahmed-Bey de Constantine avec «Le Celtic social club» offrant au public présent une ambiance celtique festive.

Par Adéla S.

Dès les premières percussions de Manu Masko et les notes de banjos et d'uilleann pipes (cornemuse irlandaise) de ce collectif de musiciens venus de France et d'Ecosse, la salle, déjà bien chauffée, s'est vite «embrasée» lorsque résonna la voix puissante de Jimmie O'neil, connu notamment pour être le



chanteur du groupe de rock écossais The Silencers.

Une heure durant, les sept musiciens du Celtic social club ont magistralement associé gui-

tare, basse et batterie à d'autres instruments traditionnels propres à la musique celtique pour créer une synthèse énergétique et jubilatoire entre tradi-

tion, rock, reggae et country offrant un sacré lifting aux mélodies celtiques anciennes piochées en Bretagne (France), en Irlande et en Ecosse.

Glissant d'une sonorité à une autre, de country au reggae, les morceaux interprétés par les sept musiciens, tirés de leur premier album éponyme comme «When you need someone», «My blessed boy» ou encore «Christmas», ont été ponctués par des tonnerres d'applaudissements.

Habitué des fusions en tout genre et à avoir des «guests» de choix en concert, le Celtic social club a partagé la scène, l'espace d'une chanson, avec la derbouka de Mustapha Amir avant d'être rejoint, un peu plus tard, par les bendirs d'une troupe locale.

Les musiciens qui battaient la mesure à tour de rôle, et parfois en même temps, ont rivalisé pour donner plus d'âme et de vibration à leur prestation devant un public littéralement en transe.

Dans une allocution d'ouverture, le commissaire du Festival international Dimajazz, Zouheir Bouzid, a souligné l'importance de cette quatorzième édition marquant, a-t-il soutenu, «l'aboutissement du rêve d'une bande d'amis partis en 2003 à l'aventure en organisant un festival de jazz dans une ville où rien ne laissait présager un tel succès et personne ne pouvait prédire qu'un jour une salle comme Ahmed-Bey (3 000 places) affichera complet dans un spectacle de jazz».

La soirée d'ouverture a également été marquée par l'hommage rendu à Aziz Djemame et Adel Merrouche, membres fondateurs du Festival international Dimajazz, disparus à la fleur de l'âge. Dimajazz se poursuivra jusqu'au 24 novembre courant avec notamment à l'affiche Marta High, Salif Keita, Djamel Sabri, Cairo Jazz Station et Nojazz.

A. S./APS

## 1<sup>er</sup> Prix «Cheikh Abdelkrim Dali»

### Le chanteur andalou Saïd Katbabi lauréat

Le jury de la 1<sup>re</sup> édition du Prix «Cheikh Abdelkrim Dali» a consacré en haut du podium samedi soir à Alger, Saïd Katbabi, jeune chanteur de musique andalouse établi à Paris, suivi à la deuxième et troisième place par Réda Berranen et Sabah Andaloussia d'Alger.

Devant le nombreux public venu assister à la cérémonie de clôture de la 1<sup>re</sup> édition du Prix «Cheikh Abdelkrim Dali», accueillie à la salle Atlas (Alger), le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> prix ont été dotés, outre les cadeaux honorifiques, des sommes de 480 000.00 DA et 200 000.00 DA respectivement, destinés au financement de leurs premiers CD.

Né en 1978, Saïd Katbabi s'est initié à la musique andalouse dès l'âge de huit ans à l'Ecole Nadi El Hilel Ettakafi de Mostaganem, avant de partir en France où il poursuit sa formation à Paris sous l'influence de son maître, Saâdeddine El Andaloussi, avec lequel il continuera de collaborer.

Entré en compétition avec la Nouba Zidène, Saïd Katbabi, jeune souriant habillé en «Titi» et auparavant, soliste de plusieurs associations de musique andalouse, déclare être «honoré de ce prix» qui lui ouvrira sûrement, a-t-il poursuivi, «d'autres perspectives». S'essayant à d'autres ambiances musicales, le lauréat, également musicien maîtrisant la kouitra, le violon et le r'beb, confie qu'il a repris, avec des orchestres fusion, des pièces d'Edith Piaf et d'autres dans le style maghrébin.

Le Prix du jury est revenu à Yazid Belouti de Koléa, qui, comme Sabah Andaloussia, a été récompensé avec des cadeaux honorifiques.

Salima Maadini, Salah Boukli et Dib El Ayachi, membres du jury présidé par Smain Hini, notant «la qualité des prestations en compétition», ont unanimement souligné «la difficulté à départager les concurrents».

Parmi les recommandations formulées par le jury, la limita-

tion de l'âge des postulants au concours à 35 ans, l'exigence de présenter deux programmes différents, distincts de ceux des autres participants et la nécessité de se présenter avec son orchestre, composé de huit musiciens jouant d'instruments traditionnels propres au genre andalou.

La première partie de la soirée a été animée par la chanteuse andalouse Lamia Maadini qui a enchanté le public avec un programme prolifique scindé en deux volets, interprétant avec une voix pure à la tessiture large, une dizaine de pièces du patrimoine dans le mode Ghrib et le genre Hawzi.

Intervenant après la lecture du palmarès, Brahim Hadj Kacem, ténor à la voix pleine et limpide, a embarqué l'assistance dans un voyage poétique, alignant Noubet Rasd Eddil, enchaînée à des pièces dans les genres Hawzi et K'Cid Gherbi pour conclure avec «Ibrahim El Khalil», célèbre chanson du

Cheikh Abdelkrim Dali.

A l'issue de la soirée, l'ensemble des interprètes andalous intervenant hors compétition à l'ouverture et à la clôture de l'évènement sont remontés sur scène pour clore en chœur la 1<sup>re</sup> édition du Prix «Cheikh Abdelkrim Dali» avec «Saha Aidkoum», une autre pièce à succès du maître.

Wahiba Dali, présidente de la Fondation «Cheikh Abdelkrim Dali», faisant part à l'APS de l'intention de la fondation de donner à ce rendez-vous «un aspect international», a confié que sa deuxième édition devrait s'ouvrir aux interprètes de la chanson andalouse «du Maroc, de la Tunisie et d'Egypte».

La première édition du Prix «Cheikh Abdelkrim Dali», initiée par la Fondation éponyme s'est ouverte le 16 novembre dernier, mettant en compétition huit candidats sélectionnés sur une trentaine de postulants.

Racim C.

## Peinture

### Le plasticien Mohamed Chafa Ouzzani expose à Alger

L'artiste peintre Mohamed Chafa Ouzzani, expose depuis samedi, à la galerie Aïcha-Haddad à Alger, une trentaine d'œuvres axées sur le thème de la libération de la création.

Organisée par l'établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger, cette exposition réunit une trentaine d'œuvres du plasticien dénotant pour la plupart d'un rapprochement avec l'architecture et l'archi-peintre dans un univers riche en couleur.

Plusieurs œuvres de Mohamed Chafa Ouzzani traitent dans un style abstrait de la libération et de la liberté de l'esprit et de

l'imaginaire, exploitant, dans une série de tableaux, la géométrie de manière décalée pour évoquer des concepts et non des maquettes rigides. Faites de petites formes géométriques composant des symboles ou des figures évoquant la libération de toutes les contraintes, l'élévation ou encore l'énergie et la liberté de création portés par une palette de couleurs riche et chatoyante.

Dans une autre série dédiée à la ville, l'artiste dévoile des visions décalées de la cité et des constructions, en couchant sur la toile ce qui est irréalisable en architecture. Dans un style particulier, Mohamed Chafa Ouzzani

attribue des mouvements et des émotions à des bâtisses libérées des contraintes de l'architecture. Né en 1967 à Alger, Mohamed Chafa Ouzzani est architecte de formation et concepteur de plusieurs édifices.

Il pénètre le monde de la peinture en exposant ses premières œuvres, dans un style semi-figuratif au début des années 1990, avant de se consacrer à partir de 2011 à un travail plus abstrait, confie le peintre, qu'il expose en Algérie et en France.

L'exposition de Mohamed Chafa Ouzzani se poursuit jusqu'au 5 décembre prochain.

R. C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Opéra d'Alger (Ouled Fayet)

Du 30 novembre au 4 décembre :

Festival International de musique symphonique. Salle Ibn Khaldoun Alger

Du 18 novembre jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre :

Projection du film «Inferno», l'adaptation de l'œuvre de Dan Brown («Da Vinci Code», «Anges et Démons»).

Musée national du Bardo Jusqu'à la fin de l'année : Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. Recherches et découvertes récentes».

Constantine

Du 19 au 26 novembre : Festival international Dimajazz. Galerie Ezzou'art du Centre commercial &amp; de loisirs de Bab-Ezzouar (Alger) Jusqu'au 24 novembre : Exposition «Un moment de vie» de l'artiste plasticien Mahmed Irki.

## Coup-franc direct

Encore et toujours !

Par Mahfoud M.

Il semblerait que la violence est une culture innée dans nos mentalités, surtout dans nos stades qui restent des arènes et cela reste très inquiétant. On a beau relever ce problème de hooliganisme dans nos stades mais rien ne change et c'est toujours la même chose qui se produit avec des supporters qui sont à la recherche de sensations fortes plutôt que de se comporter d'une manière civilisée et d'être fair-play. Ainsi donc le match entre le MOB et le MCO a été entaché d'incidents regrettables provoqués par des énergumènes qui n'ont rien à voir avec le football et qui ne sont là que pour foutre la pagaille. Ces supporters ont fait dévier la rencontre qui a dû s'arrêter pendant 20 minutes pour ensuite reprendre. Lors du derby entre le MCA et le CRB, les fans des deux formations ont usé d'objets pyrotechniques et ont allumé des fumigènes qui ont failli coûter la vie à un supporter du Mouloudia et qui se trouve actuellement à l'hôpital après avoir perdu l'usage de ses yeux. On se demande, à ce sujet, ce que faisaient les stadiers, voire les autres services, chargés de la fouille des supporters qui ont laissé faire, avec le résultat que tout le monde connaît maintenant et ces fumigènes qui ont fait leur apparition dans le stade alors que tout le monde sait qu'ils devraient être interdits et qu'il ne fallait donc pas les utiliser. **M. M.**

### Ligue 2 Mobilis (10e journée) La JSMB battue par le MCS



**LA JSM BÉJAÏA** a laissé filer l'occasion de prendre le large en tête de la Ligue 2 Mobilis de football en s'inclinant à la surprise générale sur sa pelouse contre le MC Saïda (0-1), samedi, en clôture de la 10<sup>e</sup> journée, entamée vendredi. Le club de Yamma Gouraya a surtout profité des faux pas de ses principaux concurrents pour le leadership, le Paradou AC (2<sup>e</sup>) et de l'USM Blida (3<sup>e</sup>), battus respectivement (3-0) par l'Amel Boussaâda et (2-1) par l'ASM Oran, vendredi, en ouverture de cette 10<sup>e</sup> journée. Cueillis à froid par un but de Saâd dès la 10<sup>e</sup> minute de la partie, les hommes de Kherrar n'ont pas réussi à revenir dans la partie. En dépit de ce faux pas, la JSMB conserve son point d'avance sur Paradou AC. Le PAC, leader incontesté de la Ligue 2 Mobilis pendant les huit premières journées a, en effet, pris une grosse claque à Boussaâda, où l'Amel local a plié le match en seulement 22 minutes, grâce notamment à Chaouti, auteur d'un doublé aux (3<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup>), et Bentaleb sur penalty à la 10<sup>e</sup> minute. De son côté, l'USM Blida a commencé par mener dès la 7<sup>e</sup> minute à Oran, grâce à Bendiaf, mais l'ASMO a réussi à égaliser par Tchikou (31'), avant de l'emporter (2-1) grâce à El Ghomari, auteur du 2<sup>e</sup> but à la 70<sup>e</sup> minute. La plupart des autres matchs de cette 10<sup>e</sup> journée se sont soldés par des nuls, à commencer par le derby de la Mitidja, entre le WA Boufarik et le RC Arbaâ, qui s'est achevé sur le score d'un but partout. Lanterne

rouge, les Bleu et Blanc étaient les premiers à trouver le chemin des filets dans ce derby, grâce à Bouteldja (58'). Mais à force d'insister, le WAB a réussi à égaliser par Aït Mimoun (70'). Au Khroub, l'ASK s'est neutralisé (1-1) avec le MC El Eumla, tout comme l'ASO Chlef, tenu en échec par le CRB Aïn Fekroun sur le même score. Les plus grands bénéficiaires de cette 10<sup>e</sup> journée ont été le CA Bordj Bou Arreridj et l'US Biskra, ayant remporté de précieuses victoires, respectivement contre la JSM Skikda (2-1) et le GC Mascara (1-0). Après l'ouverture du score par Bouafia (45'), la JSMS avait réussi à égaliser par Khezri (62'), mais les Criquets ont arraché la victoire à l'ultime seconde du temps réglementaire, grâce à Guedjali, auteur du but victorieux à la 90<sup>e</sup> minute. A Biskra, le GC Mascara avait également tenu bon pendant 90 minutes, avant de s'effondrer dans le temps additionnel devant Djabout, auteur du but victorieux à la 90'+4. Un précieux succès qui permet au nouveau promu, l'US Biskra de se hisser à la 6<sup>e</sup> place du classement, à égalité avec l'ASMO et le CRBAF, avec 14 points chacun, au moment où le GCM reste avant dernier, avec 5 unités. Le CABBA s'est quant à lui rapproché du pied du podium, avec désormais 4 longueurs de retard sur le leader, la JSM Béjaïa.

## Ligue 1 Mobilis (12<sup>e</sup> journée) Le CRB stoppe l'hémorragie et arrête le Doyen

Le Chabab de Belouizdad a stoppé l'hémorragie lors du derby face au Mouloudia d'Alger comptant pour la 12<sup>e</sup> journée de Ligue 1 Mobilis et a remporté les trois points qu'il fallait pour se sortir de la situation difficile dans laquelle il se trouve, grâce à ce succès (1/0) au stade du 5-Juillet.



Le CRB sort la tête de l'eau

Par Mahfoud M.

Certes, le match était d'un niveau très moyen, mais le plus important pour le Chabab était d'empocher ses trois points qui devraient leur permettre de respirer en attendant de s'extirper complètement de la zone des reléguables. Le Chabab s'est remis à son attaquant Boufarikois, Ali Lakroum, dont c'était la 2<sup>e</sup> titularisation cette saison, pour venir à bout du MC Alger (1-0). Des débuts réussis donc pour le nouvel entraîneur belouizdadi, le Marocain Badou Zaki, qui permet aux Rouge et Blanc de goûter à nouveau à la joie de la victoire, après trois défaites et deux nuls. Le CRB n'a plus gagné en effet depuis la 6<sup>e</sup> journée, et ce précieux succès (2-1) chez le DRB Tadjenanet. En revanche, le MC Alger, version Kamel Mouassa, enregistre sa première défaite après deux succès de rang. Avec cette défaite, les Vert et Rouge reculent à la troisième place à trois longueurs du leader l'USM Alger. De son côté, le DRB Tadjenanet a renoué avec le succès à l'occasion de la réception du CA Batna (4-1). Quatre joueurs différents ont assuré cette victoire: Chibane (21'), Nezouani (44'),

Ayeb (72') et Al-Mouaden (75'), au moment où le «vétérain» Lazhar Hadj-Aïssa a sauvé l'honneur pour le CAB (40'). Pour sa part, le RC Relizane l'a emporté grâce à Tebbi (31'), Benayad (40') et Remache (66'), contre un but de Boulaouidet (57') pour la JS Kabylie. Un duel entre deux entraîneurs tunisiens: Bouakaz côté RCR et Hidoussi côté JSK, ayant tourné finalement à l'avantage du premier cité et grâce auquel son équipe poursuit son ascension hors de la zone rouge. Le CS Constantine et l'USM El Harrach se sont neutralisés (0-0) au stade Chadid Hamlaoui. Un score qui cependant ne reflète pas la vraie physionomie de cette rencontre, très riche en occasions franches. Le CSC a même raté un penalty par Samer à la 24<sup>e</sup> minute, ce qui aurait pu changer complètement la donne. A Médéa, le coach Sid-Ahmed Slimani était aux anges après la victoire de son équipe (1-0) contre l'USM Bel-Abbès, car ce succès, assuré par Boukhenchouche (34') permet à l'OM de se hisser seule à la 5<sup>e</sup> place, avec 17 points, au moment où son adversaire du jour reste à la 7<sup>e</sup> position, avec 15 points. Cette 12<sup>e</sup> journée a démarré jeudi par le derby USM Alger - NA Hussein-Dey ayant

tourné finalement à l'avantage des Rouge et Noir (2-1) grâce à Guessan, auteur d'un doublé aux (55' et 69'), au moment où le jeune Ardji a inscrit l'unique but nahdiste (59'). Une précieuse victoire, grâce à laquelle les champions d'Algérie en titre ont repris seuls les commandes de la Ligue 1 Mobilis, avec 23 points, au moment où le NAHD recule à la 13<sup>e</sup> place, avec 12 unités. Les débats se sont poursuivis vendredi avec le choc MO Béjaïa - MC Oran, qui s'est finalement soldé par un nul vierge (0-0). Un résultat défavorable pour les deux équipes, car si le MCO a raté l'occasion de rejoindre l'USM Alger en tête du classement, le MOB reste lanterne rouge, avec seulement 7 unités. Les Crabes, qui jusque-là s'étaient consacrés à la Coupe de la Confédération africaine (CAF), comptent cependant quatre matchs en retard, grâce auxquels ils pourront peut-être améliorer leur situation. **M. M.**

**Résultats et classement:**

USMA-NAHD	2-1
MOB-MCO	0-0
OM- USMBA	1-0
RCR -JSK	3-1
DRBT- CAB	4-1
CRB- MCA	1-0
CSC- USMEH	0-0
JSS- ESS	2-1

### Coupe du monde 2018 (qualifications) Mehdi pense que la situation est difficile

L'EX-INTERNATIONAL algérien de Bastia (Ligue 1 française), Mostefa Mehdi, a estimé samedi que la sélection algérienne de football était dans une situation «compliquée» après sa défaite devant le Nigeria (3-1) samedi à Uyo en qualifications du Mondial-2018, mais que rien n'était encore perdu. «C'est compliqué. Je suis cela de près, j'y ai vécu de belles années. Je leur envoie des messages de soutien avant chaque match. Le Nigeria a déjà cinq points d'avance donc la situation est difficile», a déclaré Mostefa dans un entretien accordé à France football. La sélection algérienne partage avec la Zambie la dernière place du groupe B avec un seul point à l'issue de la deuxième journée des qualifications de la Coupe du Monde 2018. Le Nigeria, avec deux victoires, trône en tête (6 points) devant le Cameroun (2 points). «Mais il reste des points à prendre et tant qu'il y a de l'espoir... Et puis on peut s'attendre à tout avec les Algériens. Il ne faut pas baisser les bras et continuer. Je leur souhaite tout le bonheur. Les voir en Russie en 2018 serait quelque chose de magnifique», a ajouté Mostefa qui n'a plus été convoqué en sélection nationale depuis la fin du mondial 2014 au Brésil. Lors de la troisième journée des qualifications prévue fin août 2017, l'Algérie se rendra à Ndola pour affronter les Chipolopolo de Zambie, alors que le Nigeria accueillera le Cameroun. Le premier du groupe se qualifiera pour le Mondial russe.

	Pts	J
1). USM Alger	23	12
2). MC Oran	21	12
3). MC Alger	20	11
4). ES Sétif	19	12
5). JS Saoura	18	12
6). OMédéa	17	11
7). USM Bel-Abbès	15	12
—). DRBT	15	12
9). CA Batna	14	11
10). USM Harrach	13	11
—). JS Kabylie	13	12
—). CS Constantine	13	12
13). NAHD	12	12
—). CR Belouizdad	12	12
15). RC Relizane	11	12
16). MO Béjaïa	7	8

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Accord à signer le 6 décembre

## Le plafonnement des salaires des footballeurs fixé à 270 000 DA

LA LIGUE de football professionnel (LFP) et la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) signeront le 6 décembre un accord pour la mise en œuvre des dispositions du nouveau décret qui plafonne la déclaration des joueurs à un salaire maximum de 270 000 DA, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF) dimanche sur son site officiel. Lors de cette rencontre, qui devait se dérouler dans un premier temps ce dimanche avant d'être reportée, la Cnas prodiguera à tous les clubs professionnels «les conseils et recommandations pour la meilleure gestion de ce dossier important et procédera dans le futur à des accords club par club pour la régularisation des dus antérieurs et la normalisation des déclarations», souligne la même source. La cérémonie se déroulera en clôture de la rencontre qui sera organisée sous le parrainage de la FAF et de la LFP, avec la participation des cadres de la Cnas et des présidents des clubs de football de Ligue 1 et de Ligue 2. Ce rendez-vous a pour objectif essentiel d'assister les clubs professionnels dans leur démarche de régularisation de leur situation financière vis-à-vis de la Cnas, à la lumière des dispositions de la loi de finances complémentaire de 2015 en la matière (avantages, exonérations des majorations de retard, échéancier de paiement). **Racim C.**

Mihoubi au sujet du Dimajazz

## «Le commissariat du festival doit payer ses dettes à l'Onci»

LE COMMISSARIAT du Festival international de musique jazz de Constantine «Dimajazz», doit régler ses dettes envers l'Office national de la culture et de l'information (Onci) qui gère la salle Ahmed-Bey devant abriter la 14<sup>e</sup> édition de ce festival, a affirmé samedi à Alger le ministre de la Culture. Azzedine Mihoubi qui s'exprimait en marge d'une réception en l'honneur des journalistes organisée par le commissariat du 21<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (Sila), a précisé que son département était intervenu pour «régler la situation» concernant la tenue du 14<sup>e</sup> Dimajazz (19-24 novembre), engageant le commissariat du Dimajazz à régler ses «dettes antérieures» à l'Onci. «Le commissariat (du festival) doit payer ses dettes», a insisté le ministre qui rappelle le principe de la «transparence» devant

prévaloir dans l'organisation du festival. L'Onci avait réclamé publiquement mercredi le règlement des «redevances de l'édition 2015» par le commissariat du festival, relatives aux frais de locations d'équipements techniques, mais son directeur général, Lakhdar Bentorki, n'a pas infirmé la tenue du 14<sup>e</sup> Dimajazz à la salle Ahmed-Bey. Pour sa part, l'association Limma, organisatrice de l'évènement, a confirmé vendredi à l'APS, la tenue du 14<sup>e</sup> Dimajazz à la salle de spectacles Ahmed-Bey, qui abrite pour la deuxième fois consécutive ce festival dédié au jazz. Fondé en 2003 et institutionnalisé six ans après, le Festival international de musique jazz de Constantine s'est érigé en un rendez-vous musical incontournable attirant les plus célèbres jazzmen dans le monde. **Racim C.**

Le corps sans vie d'une femme découvert à Draa Ben Khedda

## Défenestration d'une autre à Ouacifs

UNE FEMME a été retrouvée, avant-hier vers 19h, morte allongée dans sa chambre sans aucune blessure à son domicile sis à la cité de Chaba de Draa Ben Khedda (11 km à l'ouest de Tizi Ouzou) a annoncé, hier, la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile dans un communiqué. Le corps de la défunte G.F. (43 ans) a été déposé à la morgue du CHU de Tizi Ouzou. Toujours selon la même source, durant la journée de vendredi dernier, les éléments de la Protection civile de l'unité des Ouacifs étaient intervenus pour le transport d'un corps d'une femme âgée de 50 ans au village Ighil Tasseda dans la commune d'Iboudrarène (40 km au sud-est de Tizi Ouzou). La victime se

serait défenestrée depuis le 2<sup>e</sup> étage de la cage d'escalier, selon les dires de sa famille. La victime souffrait de troubles psychologiques. Le corps de la victime a été déposé à la polyclinique des Ouacifs. **Hamid M.**

Relizane

## Saisie de 137 kilos de kif traité

AU TOTAL 137 kg de kif traité ont été saisis samedi soir à Relizane par les éléments de la Gendarmerie nationale, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité. C'est lors d'une patrouille sur l'autoroute Es-Ouest, près du village Chetatha, relevant de la commune de Merja Sidi Abed, que les gendarmes de l'escadron territorial de sécurité routière de Relizane ont remarqué la présence d'un véhicule abandonné en bordure de la chaussée. La fouille minutieuse du véhicule a permis la découverte de cette quantité de drogue, a-t-on précisé. Une enquête est ouverte pour élucider cette affaire, a-t-on signalé de même source. **Khelil H.**

## Une nouvelle plaque signalétique sur nos routes



Béjaïa

## Fin de la grève des robes noires

■ Les quelque 700 robes noires de Béjaïa ont décidé, avant-hier, de mettre fin à leur mouvement de grève qui a duré plusieurs jours.

Par Hocine C.

Un mouvement de protestation qui a été ponctué par le boycott de la troisième session criminelle qui a débuté, rappelons-le, le 14 du mois courant mais, qui avait été maintenue quand même. La décision de suspendre le mouvement de grève a été prise, indique l'ORAV dans un appel adressé à ses membres, à l'issue de la réunion qui a été tenue jeudi dernier entre le conseil de l'ordre régional des avocats de la wilaya et les autorités judiciaires. La

réunion a porté sur un accord sur les deux parties notamment sur la prise en charge de revendications posées par les avocats qui avaient pour rappel soulevé 17 points dont le réaménagement et l'ouverture des tribunaux et annexes de tribunaux vandalisés en 2011, notamment ceux d'Amizour, Kherrata, Sidi-Aïch, Tazmalt, etc... l'obtention de la copie intégrale réservée à la défense dans le pénal, la confection des plannings de la tenue des sessions ordinaires faites dans leur consultation, les difficultés rencontrées par les avocats stagiaires, les difficultés

dans l'obtention des dossiers criminels réservés à la défense, le déficit en encadrement, notamment en magistrats et en greffiers. Par ailleurs, l'ORAV a décidé de tenir son AG laissée ouverte. Les avocats de Béjaïa ont, rappelons-le, enclenché une grève illimitée suite à la non-satisfaction de leur plateforme de revendications qui avait été établie lors du dernier mouvement de protestation mené il y a de longs mois. Ils n'ont pas cessé de relever les mauvaises conditions dans lesquelles ils exercent.

Hocine C.

Alger

## Un réseau de falsification de permis de conduire et de passeports démantelé

UN RÉSEAU spécialisé dans la falsification de permis de conduire et de passeports étrangers, dirigé par des ressortissants africains établis illégalement en Algérie, a été démantelé par la section de recherches de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger, a indiqué dimanche un communiqué du

groupe régional de la Gendarmerie nationale d'Alger.

Trois personnes de différentes nationalités africaines (Guinée et Côte d'Ivoire) établies illégalement en Algérie ont été arrêtées, présentées au procureur de la République près le tribunal de Chéraga et placées à l'établissement pénitentiaire de Koléa, pour «faux et usage de faux, infraction à la législation et au règlement relatifs au change et au mouvement des capitaux, usurpation d'identité, conduite sans permis, immigration clandestine et résidence illégale».

Les faits remontent au 12 novembre 2016 lorsque les éléments de la gendarmerie de Zéralda ont procédé, au niveau d'un barrage fixe, au retrait d'un «faux» permis de conduire international à un ressortissant de nationalité guinéenne.

Le ressortissant, qui était accompagné de son épouse issue de la Côte d'Ivoire, a fait l'objet d'une fouille qui a permis de découvrir un permis de conduire international similaire portant les mêmes caractéristiques. Les deux personnes ont été conduites au siège de la section de recherches de la Gendarmerie nationale d'Alger pour enquête.

La perquisition du domicile du couple, résidant illégalement en Algérie, a donné lieu à la saisie de trois passeports non valides, de pièces d'identité falsifiées et d'un montant en devises de près d'un milliard de centimes.

Une autre personne de nationalité africaine établie illégalement en Algérie a également été arrêtée.

Younès F.